sibles, et nous faire assister à la marche du progrès à travers les âges.

Si le projet était d'une réalisation difficile, il ne manquait ni de grandeur ni d'originalité, il était fait pour séduire, et j'avoue que je me faisais une joie de voir ainsi réunis et groupés, non en descriptions ni en dessins sur le papier, mais en réalité, en bois, en pierre, en marbre, de vraies types d'habitations habitables. « On aura bien de la peine, me disais-je, à éclipser cette partie de l'Exposition. C'est l'humanité tout entière qui va défiler sous nos yeux, se révélant dans son réveil au sentiment de l'art et à la recherche progressive du confort, l'humanité subissant les conditions de latitude et de climat qui, créant des exigences spéciales, engendrent une esthétique particulière. »

Je serais allé à l'Exposition rien que pour voir cette histoire de l'habitation qui devait nous apprendre tant de choses.

Je l'ai vue et je reste Gros-Jean comme devant.

Faut-il se fâcher de la fumisterie qui nous est forte ?

A quoi bon ?

Et puis si cet *essai* de restitution des principaux types d'habitation laisse beaucoup à désirer, s'il n'est à peu près exact que pour les époques que tout le monde connaît, s'il est fort médiocrement instructif, au moins il est amusant, c'est un décor agréable, et puisque nous sommes à l'Exposition pour nous amuser, puisque les organisateurs ont eu surtout pour but de nous récréer, soyons bon enfant, ne chicanons pas et amusons-nous.

C'est à M. Garnier, architecte de l'Opéra, qu'a été confié, avec un crédit de 500.000 francs, le soin de procéder à cette restitution d'habitations anciennes.

M. Garnier s'est fait aider, pour la partie décorative, par M. Jambon, peintre décorateur de l'Opéra. On dit que c'est également le costumier de l'Opéra qui a dessiné les costumes des personnes qui tiendront boutique dans ces maisons.

Cette indication vaut une préface; elle nous avertit que c'est l'esprit du théâtre que nous allons rencontrer dans notre promenade, cet esprit qui cherche la vérité quand il y a un effet à en tirer, qui s'en passe si la vérité n'est ni assez décorative ni assez saisissante, qui, à force d'imagination, de fantaisie et d'à peu près supplée à tout, fait illusion sur tout, sans qu'on lui en demande davantage.

Cette histoire de l'habitation installée sur le terre-plein étroit compris entre le quai et le chemin creux se divise en deux parties : l'une ayant trait aux temps préhistoriques, c'est-à-dire aux époques sur lesquelles nous n'avons aucune espèce de renseignements soit écrits soit traditionnels : l'autre relative aux temps historiques.

La première partie est naturellement la moins abondante; c'est elle qui soulèvera le moins de contradictions, pour l'excellente raison que les contradicteurs seraient fort empêchés d'apporter une preuve quelconque contre les suppositions de M. Garnier.

Nous commençons par la grotte troglodyte.

La grotte fut certainement un des asiles de l'homme primitif, les objets informes trouvés dans plusieurs ne laissent aucun doute à ce sujet. Il la choisissait le plus souvent sur un lieu élevé et d'un accès difficile pour échapper aux attaques des bêtes fauves. On trouve dans l'Auvergne, aux flancs du plateau de Gergovie, aux roches de Périer, des chambres ainsi creusées ; mais elle n'ont absolument rien de commun avec le décor en carton pâte du Champ de Mars.

La cité lacustre émerge d'une petite mare d'eau saumâtre, figurant un grand lac ; les pilotis sont représentés par des bûches barbouillées de noir, et sur ces pilotis s'élève un minuscule village de trois cabanes dont le chaume et le branchage sont les seuls éléments architecturaux.

Je ne sais plus quel savant célèbre a affirmé que les cités lacustres avaient été construites et habitées par les castors. On a aujourd'hui la preuve que les cités lacustres ont été habitées par des hommes ; mais les débris qu'on en a découvert dans les lacs de la Suisse et de la Savoie établissent que l'usage de ces habitations était familier aux riverains de ces lacs à une époque assez voisine de notre ère.

M. Garnier a omis de nous montrer les tentes faites de peaux de bêtes qui abritaient primitivement les peuples pasteurs. Par contre, il nous donne quelques échantillons de dolmen qu'on est assez étonné de trouver dans une histoire de l'habitation. Le dolmen qui, chez les Celtes et les Gaulois était, peut-être un autel pour le sacrifice, sûrement un cénotaphe élevé sur la tombe des chefs, n'a jamais constitué une habitation. C'est absolument comme si, dans quelques milliers d'années, on exhibait une mausolée de nos cimetières comme type des maisons au XIXe siècle.

La hutte de l'époque de fer est plus vraisemblable. Faite de planches et de chaume, percée d'ouvertures qui y laissent pénétrer la lumière, cette hutte est presque habitable. Si elle n'est pas authentique, elle pourrait l'être, et nous n'avons pas le droit d'exiger davantage. C'est elle qui clôt la série des habitations préhistoriques qui méritent d'être citées.

Demain, nous commencerons le visite de celles qui relèvent du domaine de l'histoire.

JULES DUTHIL.

CHRONIQUE HORTICOLE

Le Parc de Barbieux

Extrait d'un article publié par M. Abel Châtenay dans le *Journal de la Société nationale d'horticulture de France*.

Le parc de Barbieux, ainsi nommé du nom des anciens propriétaires des terrains qui l'ont formé, a été créé sur l'emplacement d'un canal que l'Etat creusait, il y a cinquante ou soixante ans, et qu'il a abandonné à cause des difficultés dues aux éboulements qui se sont présentés dans l'exécution de ce travail.

La partie qui devait être occupée par le canal occupait le fond d'une longue vallée ou dépression de terrains, à peu près en ligne droite, sur une longueur de 4 à 5 kilomètres. Les terrains disponibles de chaque côté n'étaient pas très larges (à peine 200 mètres en tout): leur disposition de prime abord, ne paraissait pas devoir se prêter aisément à un plan d'ensemble suffisamment mouvementé.

Aussi divers projets se succédèrent-ils sans être suivis d'exécution. Cependant, grâce à d'importantes transformations exécutées d'après les plans de M. Mayer, ingénieur des ponts et chaussées, et surtout grâce au talent de M. Laforcade, l'habile jardinier en chef de la ville de Paris, dont on peut reconnaître la main dans cette intéressante création, l'aspect général est aujourd'hui aussi varié qu'imposant.

Avec si peu de largeur, les points de vue les plus inattendus surgissent à chaque instant, et le tout est arrêté à 5 ou 6 kilomètres, par un fond de collines boisées qui semble être la continuation naturelle du parc.

C'est, paraît-il, en 1879, que les travaux ont commencé.

L'état des plantations avait été dressé par M. Laforcade, mais exécuté par des entrepreneurs qui n'avaient pas tenu compte en plantant de l'accroissement futur des végétaux ; de sorte que des quantités de plantes étaient enterrées dans des massifs, beaucoup d'entre elles placées sur les bordures qui auraient dû être dans l'intérieur, et *vice versa*.

Il fallait, pour remettre le tout en ordre, la main d'un chef intelligent et expérimenté, lequel malheureusement manquait à la plantation, mais qui, depuis deux ans, a su remanier et mettre en leur vraie place la plupart des plantes dont la disposition était mauvaise.

M. Berat, élève de l'Ecole d'Horticulture de Versailles et qui a su, sous l'habile direction de M. Hardy, acquérir les vrais principes de la conduite des végétaux, est, depuis deux ans, directeur des jardins publics de Roubaix, et tout le monde est unanime à reconnaître que la ville possède en lui un conducteur de travaux en qui elle peut avoir toute confiance. Les importants changements ou créations opérés sous ses ordres et d'après son initiative sont beaucoup appréciés des connaisseurs et justifient pour lui la faveur de la municipalité, dont il sait si bien employer les crédits.

Aussi, depuis deux années, et grâce à la persévérance de M. Pierre Destombes, qui est l'âme de tous ces embellissements, des facilités sont-elles accordées à M. Bérat pour achever son œuvre de perfectionnement ; de grandes serres de 20 mètres de long, des chassis en grand nombre, de vastes terrains sont mis à sa disposition, pour la multiplication et la conservation de ses plantes.

NOUVELLES DU JOUR

Le roi Humbert, M. Crispi et Guillaume II

Berlin, 26 mai. — On assure que MM. Crispi et Bismarck étaient d'accord pour faire consacrer le traité de Francfort par les puissances alliées.

Le roi Humbert n'aurait pas été mis au courant et aurait accepté très inconsciemment, en ignorant.

Une revue devait être passée à Strasbourg. Des ordres avaient été donnés à toutes les autorités d'Alsace pour la réception officielle, notamment à Haguenau, à Schlestadt, à Colmar et à Mulhouse, quand le roi Humbert reçut un télégramme du général Ménabréa, ambassadeur d'Italie à Paris, l'informant de l'émotion produite par la nouvelle de ce voyage.

Le roi fit appeler M. Crispi, et eut, avec lui, une longue entrevue, à la suite de laquelle le voyage a été contremandé.

Des instances très vives ont été faites pour faire revenir le roi sur sa décision.

L'empereur a renoncé à son voyage à Strasbourg qui, dans sa pensée, n'avait plus de raison d'être.

Berlin, 26 mai. — Contrairement à l'usage, le clergé de Ste-Hedwige n'est pas allé à la rencontre du roi Humbert, qui a assisté à la messe avec son fils.

M. Crispi attendait sur la place.

Les journaux italiens et la France

Rome, 26 mai. — Les journaux attaquent la France avec la dernière violence.

L'*Opinione* dit que la haine française contre l'Allemagne est implacable. La revanche, en France, est une idée fixe et brûlante.

MM. Laguerre et Millevoye dans la Somme

Cayeux-sur-mer (Somme), 26 mai. — MM. Laguerre et Millevoye, venus ici pour faire une conférence, ont reçu un sympathique accueil de la population.

Les discours qu'ils ont prononcés ont été très applaudis.

Au courant de la réunion, il a été donné lecture de la lettre suivante du général Boulanger:

« Londres, 25 mai 1889.

» Mon cher ami,

» Je garde un bien vif souvenir de l'accueil chaleureux que m'ont fait les patriotes de Cayeux et du canton de Saint-Valérie. Par leurs votes du 17 aout, ils ont infligé aux parlementaires une leçon de patriotisme; ils m'ont élu pour marquer leur volonté de mettre un terme à la tyrannie dont gémissent les plus modestes fonctionnaires, les plus utiles auxiliaires de l'Etat, qui s'acharne lâchement sur les faibles, qui laisse, dans tous les cœurs honnêtes des traces profondes de colère et de mépris. Leur espérance n'a pas été trompée.

» La République, telle que je la comprends, s'ouvrira à toutes les intelligences, à toutes les probités. Elle ne sera fermée qu'aux exploiteurs et aux oppresseurs du peuple.

» Bientôt le peuple parlera en maître, ce sera l'heure de la justice pour tous, pour mes adversaires et pour moi.

» Aujourd'hui les intérêts de la nation sont étouffés presque sans débat dans l'ombre des intrigues parlementaires.

» Mon ambition est de constituer un gouvernement dans lequel tous les bons français pourront reconnaître, sans rien sacrifier de leur dignité ou de leur liberté, la grande image de la patrie.

» Tous ceux qui souffrent des humiliations passées des inquiétudes présentes comprendront que l'union de tous les enfants de la France peut seule leur assurer des destinées paisibles.

» Je les convie à chercher ces garanties d'avenir et de sécurité dans la République nationale, et à m'aider à en faire un asile du travail et de l'honneur.

» Signé : Général BOULANGER.»

Le Comité national

Paris, 26 mai. — M. Vacher, vice-président du Comité national, a adressé, à la Fédération des groupes républicains socialistes de la Seine, l'adhésion du Comité à la fête commémorative du 20 juin à Paris.

M. Yves Guyot dans la Loire-Inférieure

Saint-Nazaire, 26 mai. — Le ministre des travaux publics a quitté Nantes à dix heures.

A onze heures, un lunch a été servi à bord. Au dessert, après de nombreux toasts, portés par les membres de la municipalité et de la Chambre de commerce, M. Yves Guyot a dit :

«Je ne veux pas faire de discours. Nous irons tout à l'heure visiter les travaux du canal et constater que les navires d'un tonnage moyen et même d'un tonnage maximum pourront remonter à Nantes.

» Je rapporterai, messieurs, au président de la République, quel accueil gracieux le représentant de la République a reçu parmi vous. »

M. Yves Guyot a fait ensuite l'éloge de M. Carnot. Il est descendu à l'entrée du canal et a visité tous les travaux ; il a constaté que le canal sera terminé en 1891.

Le ministre a reçu le syndicat nantais de la boulangerie. Il s'est déclaré partisan de la loi de 1791 sur la surtaxe du pain.

L'affaire Rogier au Tonkin

Paris, 26 mai. — D'après de nouveaux renseignements sur l'affaire d'Hadzuong (erreur du capitaine Rogier), le nombre des annamites morts serait de 16, et il y aurait 18 blessés.

Incendie à Lubecq

Lubeck, 26 mai. — Un incendie considérable a éclaté, cette après-midi, dans le port.

Trois bâtiments des entrepôts des douanes sont devenus la proie des flammes.

Des quantités considérables de coton, de lins, et d'autres marchandises ont été détruites.

Les dégâts sont évalués à deux millions.

Les grèves belges

Seraing, 26 mai. — Le plus grand calme règne ici. On ne croirait pas qu'il y a plus de mille grévistes dans la localité.

Un meeting a été tenu aujourd'hui dans la Maison du Peuple à Liège.

Il avait réuni à peine une centaine de mineurs. Un orateur socialiste a parlé en faveur de l'observation du règlement de la police des mines.

Selon l'orateur, la grève a été décidée huit jours trop tard, les charbonnages de la rive gauche ne travaillant pas demain lundi.

Les empoisonnements du Havre

Rouen, 26 mai.— Nous approchons du dénouement de cette mystérieuse et tragique affaire Pastré.

La curiosité est vivement surexcitée. De bonne heure, le prétoire est envahi par une société choisie. Aux places réservées aux autorités près de la cour, nous remarquons M. Hendlé, prefet de la Seine-inférieure.

Pastré est introduit. Le président lui demande s'il a quelque chose à ajouter à ses explications ou à y rectifier. Pastré répond négativement.

A dix heures et demie, M. Marais, procureur général, commence son réquisitoire.

Il s'attache à établir une analogie entre les crimes reprochés à Pastré et diverses causes célèbres basées sur l'empoisonnement.

Le procureur général refait ensuite l'historique de l'affaire en la prenant à son origine.

Dans une argumentation très serrée et dans un langage élevé, il montre Pastré préméditant, combinant ses crimes avec un sang-froid et une hypocrisie extraordinaires. La culpabilité de Pastré, pour le procureur général, éclate au grand jour, et il est convaincu que le jury n'en doute pas.

Rouen, 25 mai. — Le jury rend un verdict négatif. Le président prononce l'acquittement de Pastré-Beaussier.

La dynamite à Barcelone

Barcelone, 26 mai. — Un pétard a fait explosion hier dans le passage du Commerce, devant une fabrique de tissus

L'alarme a été très vive ; il n'y a heureusement aucun accident de personne à déplorer. Les dégâts matériels sont considérables.

Le pétard, formé d'une charge de poudre, contenait une certaine quantité de mitraille.

De nombreux placards ont été apposés hier au coin des principales rues pour inviter les ouvriers à un meeting qui sera tenu aujourd'hui et dans lequel doit être rédigée une adresse de sympathie aux grévistes allemands.

Une grève de cochers à Rome

Les cochers et les conducteurs de la Société romaine des Omnibus et Tramways se sont de nouveau mis en grève, ainsi qu'une partie de ceux de la Société italienne.

Trois béatifications

Rome, 26 mai. — Jeudi prochain, pour la fête de l'Ascension, seront promulgués solennellement, avec le cérémonial d'usage, les décrets définitifs de béatification des vénérables serviteurs de Dieu Ancina, premier disciple de Saint-Philippe-de-Néri et évêque de Saluces, et des deux missionnaires français, Chanel et Perboyre, martyrisés, le premier en Chine et le second dans l'Océanie.

La cérémonie de la béatification solennelle aura lieu en automne, probablement le 8 decembre prochain, pour la fête de l'Immaculée Conception.

L'assemblée provinciale du Limousin

Limoges, 26 mai. — L'assemblée provinciale du Limousin, de la Marche et de l'Angoumois a été ouverte par la messe du Saint-Esprit que Mgr Renouard a célébrée au tombeau de saint Martial.

L'assistance était nombreuse.

Dans les séances des commissions des intérêts religieux et moraux et des intérêts publics, présidées par M. l'archiprêtre de la cathédrale et par M. Briguel, ancien président du tribunal de Lyon, on a entendu de remarquables rapports suivis de vœux formulés après discussions approfondies.

L'assemblée provinciale a entendu une chaleureuse allocution de M. le comte de l'Hermite et un intéressant rapport de M. Louis Guibert sur les cahiers des provinces du Limousin, de la Marche et de l'Angoumois en 1789.

M. le baron d'Allemagne a établi avec éloquence un parallèle entre la France de 1789 et la France d'aujourd'hui.

L'honorable orateur a été très applaudi.

Sous la présidence de MM. de Léobardy et Bedde, les Commissions se sont occupées des projets de vœux concernant divers intérêts publics et les questions agricoles.

A la fin de la réunion et après des discussions du plus grand intérêt, plusieurs vœux ont été adoptés.

Mobilisation de l'escadre d'évolution

Paris, 26 mai. — Le *Matin* publie la dépêche suivante :

« Toulon, 25 mai. — Le port de Toulon a reçu l'ordre de tenir prêts les bâtiments de la deuxième catégorie, afin d'être armés au premier signal.

» L'escadre d'évolution restera en rade jusqu'à nouvel ordre.

» On assure, en outre, qu'aucune permission au delà de vingt-quatre heures ne sera accordée.

» L'arsenal est prêt aussi à travailler la nuit, en cas d'urgence.

» On se demande si ces mesures visent seulement le nouvel essai de mobilisation. »

L'anniversaire des massacres de la rue Haxo

Paris, 26 mai. — Dans plusieurs communautés religieuses de Paris, et dans plusieurs églises paroissiales, des messes ont été célébrées ce matin, en mémoire des victimes massacrées à pareille date, il y a 18 ans, rue Haxo.

MM. Laguerre et Millevoye dans la Somme

Paris, 26 mai. — M. Laguerre, accompagné de M. Millevoye, est parti ce matin pour la Somme.

Il a fait, à six heures, une conférence à Cayeux.

L'anniversaire de la Reine d'Angleterre

Londres, 26 mai. — L'anniversaire de la naissance de la Reine a été officiellement célébré hier.

Une parade militaire a eu lieu à dix heures du matin, devant le palais, par un temps splendide et au milieu d'une foule considérable.

Dans la soirée ont eu lieu de brillantes illuminations.

Aucun incident n'est à signaler.

NOUVELLES MILITAIRES

Ecole polytechnique. — Les compositions pour l'admission à l'Ecole polytechnique auront lieu à Lille et à Douai les 4,5 et 6 juin prochain. Elles auront lieu dans l'ordre suivant :

4 juin.— Compositions de physique et chimie, composition française.

5 juin — Composition de mathématiques, lavis à l'encre de Chine, calcul trigonométrique.

6 juin. — Epure de géométrie descriptive ; composition en langues vivantes.

7 juin. — Dessin d'imitation.

Pour les candidats de province ressortissant au centre de Douai, les examens du ler degré auront lieu à Douai, immédiatement après les examens du ler degré à Paris. Les candidats reconnus admissibles se rendront à Paris pour y subir les examens du ler degré. La date exacte de ces examens leur sera ultérieurement notifiée.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Réunions de Commissions municipales. — Les 3e et 1re Commissions se réuniront, le lundi, 27 mai, à cinq heures et demie du soir, pour examiner les questions suivantes :

1° Presbytère de la paroisse du Saint-Sépulcre ; réglement des comptes de mitoyenneté. — 2° Ecoles des rues du Bois et Saint-Vincent ; réception définitive. — 3° Ecoles des rues du Coq Français, Pierre-de-Roubaix, du Pile, d'Hem, Olivier de Serres, du boulevard d'Elisabeth ; réparations et approfiations. — 4° Entretien des propriétés communales, établissement de la série de prix.

5° Eglises Notre Dame et St-Joseph ; grosses réparations aux toitures ; 6° Octroi ; déplacement du bureau d'octroi de la rue du Moulin ; création d'un bureau route d'Hem ; 7° octroi ; projet de création de deux bureaux ; 8° Agrandissement du cimetière ; expropriation ; tableau des ouvertures ; 9° Agrandissement du cimetière ; avant-projet des travaux à exécuter ; 10° Boulevard de Douai ; cession de terrain par les héritiers Duhamel ; réclamation.

11° Rue Stephenson ; reclassement de la section comprise entre la rue des Anges et les magasins généraux.—12° Voirie vicinale et urbaine : autorisation d'employer pour les travaux d'entretien les rabais consentis par les entrepreneurs. — 13° Service vicinal, prélèvement en 1889 sur les revenus ordinaires des sommes nécessaires pour l'entretien des chemins. — 14° Chemin de Barbieux et de Beaumont ; cession de terrain à la voie publique ; proposition de M. A. Famez.

15° Entretien des chaussées pavées en 1889, répartition des matériaux; 16° Demande de construction d'une passerelle entre les rues du Chemin de fer et du Fresnoy. — 17° Rue des Lignes, prolongement jusqu'à la rue St-Antoine, pétition des habitants. — 18° Chemin vicinal n° 9, redressement des alignements, proposition de M. Emile Tiers.— 19° Pont sur le canal à l'extrémité de la rue Daubenton, pétition des habitants, lecture du rapport.

20. Construction d'un nouvel hospice; observations nouvelles de la Commission des Bâtiments civils. — 21. Chemin de Barbieux ; alignement. — 22. Propriété de M. Pierre Catteau ; proposition d'acquisition par la Ville.

Le festival de Croix. — Le grand festival au profit des pauvres, donné hier dimanche à Croix, avait attiré, dans cette commune, un nombre considérable d'étrangers.

Quatre-vingt-neuf sociétés ont répondu à l'appel du comité organisateur. Après avoir reçu les vins d'honneur dans la salle de musique à l'estaminet du *Progrès*, elles se sont rendues à la *Croix Blanche* où chacune d'elle a pris la place qui lui était indiquée dans le programme.

Le cortège s'étendait de la *Croix Blanche* au *Trocadéro*. Il était un peu plus de deux heures et demie lorsqu'il s'est mis en marche vers la place.

En tête se trouvait l'*Union des Trompettes*, de Roubaix.

Une foule énorme s'était massée sur les trottoirs pour voir passer ce long défilé de sociétés chorales et instrumentales, bannière en tête, jouant les airs les plus variés. Jamais, à Croix, on ne vit chose pareille.

Arrivées à la place de Croix, les sociétés se dispersent pour se rendre, les unes au kiosque établi dans la propriété de MM. Holden, d'autres, au kiosque de la Grand place et les dernières au kiosque du Crêchet sur la route de Roubaix.

En même temps les sociétés chorales se rendent dans la salle de musique.

Les kiosques et la salle de musique ont été décorés aux couleurs nationales, avec un goût tout particulier par les soins de M. Pluquet de Lannoy. Dans la soirée, les kiosques sont éclairés par des verres diversement colorés. L'aspect est féérique.

Chaque kiosque, dans l'après-midi comme dans la soirée, était entouré d'un grand nombre de personnes.

Ajoutons que le succès des sociétés qui se sont fait entendre a été complet.

La fête a duré jusque onze heures environ. L'animation s'est maintenue pendant plusieurs heures encore.

Vers neuf heures du soir ont été décernés quelques prix : le premier a été décerné à l'*Harmonie royale* de Mouscron ; le deuxième prix de tenue a été décerné à la *Grande-Fanfare* de Roubaix. Les autres prix seront décernés aujourd'hui.

Un jeune homme tombé dans le canal et retiré sain et sauf — Dimanche, à onze heures du matin, de nombreux jeunes gens se baignaient dans le canal près du pont du Try, territoire de Wasquehal. Soudain, l'un d'eux, qui nageait difficilement, et que l'on maintenait par une corde, disparut sous l'eau : la corde venait de se rompre. M. Georges Denutte, un habile nageur, se mit immédiatement en devoir de sauver son camarade. Il plongea deux fois, mais inutilement, et faillit rester au fond. Un troisième plongeon eut plus de succès. M. Denutte saisit, par les cheveux, le jeune imprudent, et fut assez heureux pour le ramener enfin sur la berge. Il était temps. Celui-ci avait perdu connaissance, et ce ne fut qu'après des soins longs énergiques qu'il revint à lui.

M. Denutte a été vivement félicité par les témoins de ce périlleux sauvetage. Ajoutons que M. Denutte a déjà accompli plusieurs actes de ce genre.

Les ouvriers seront heureux d'apprendre que la municipalité continue ce qu'elle a fait en leur faveur les années précédentes : on célébrera les mariages le lundi de la Pentecôte comme par le passé.

L'affaire de la rue d'Italie. — Nous avons parlé de cette affaire il y a plusieurs jours. Le récit ayant été tronqué par suite d'une erreur de composition, nous rétablissons les faits.

Le 13 mai courant, vers trois heures de l'après-midi, M. Devos, propriétaire, demeurant rue du Fresnoy, s'étant rendu dans son magasin, rue d'Italie, actuellement à louer, ne fut pas peu surpris d'y trouver une vingtaine de bobines de laine peignée. Après quelques investigations sommaires il lui fut facile de reconnaître que la marchandise avait été introduite dans le magasin par la grande porte, formée de planches clouées en palissade. Les pointes de chaque planche étaient d'ailleurs garnies de bribes de laine, signe évident du passage des bobines.

M. Devos fils fit aussitôt constater son étrange découverte par Mme Dobigies, sa voisine ; puis, sans plus tarder, il se rendit au commissariat de police du 1er arrondissement : il rendit compte au magistrat de son aventure. M. Horler, commissaire, ouvrit une enquête : des agents furent postés en patrouille à l'intérieur, ainsi qu'à l'extérieur du magasin durant trois jours et trois nuits.

Pendant l'une des nuits, l'agent Cocheteux, caché derrière quelques bobines de laine, dans le magasin, aperçut un individu qui ouvrit la porte, regarda un instant à l'intérieur, puis se retira prestement.

L'affaire en est là : les laines, dont la valeur peut être évaluée à 700 francs environ, ont été envoyées au parquet.

L'instruction se poursuit, mais le plus grand mystère plane sur toute cette affaire.

Les laines envoyées par un négociant de Roubaix à un teinturier de Tourcoing paraissent avoir été volées en route.

Un mauvais fils. — Une scène qui se renouvelle malheureusement trop souvent s'est passée samedi, vers dix heures du soir, dans la rue de la Guinguette.

Un jeune homme, âgé de vingt ans, Jules Prévost, après une querelle avec ses parents qui habitent, 3, rue de la Guinguette, s'est mis à battre son père et sa mère.

Un rassemblement considérable s'était formé aussitôt.

Joseph Prévost a été arrêté et conduit au dépôt.

Les jeux de hasard. — Dans la nuit de samedi à dimanche vers minuit, des agents en patrouille entendirent le bruit des dés d'un *poseur marquez*, dans la rue de Babylone.

Ils se rendirent vers cet endroit et trouvèrent, en effet, un *poseur marquez* sur lequel était restée une pièce de dix centimes.

Le jeu a été saisi; quant au propriétaire il est en fuite et court encore.

Arrestation d'un Illois. — La police vient de mettre la main sur J.-B. Barez âgé de cinquante-cinq ans, et accusé de banqueroute frauduleuse.

Flers. — Dimanche a eu lieu à l'église de Flers, la cérémonie de la bénédiction de la grotte de Notre-Dame de Lourdes, que des personnes charitables de la commune ont fait ériger dans cette église.

M. l'abbé Destombes, doyen de l'église de Lannoy, présidait la cérémonie des vêpres, pendant laquelle le révérend père Romain, a adressé aux nombreux paroissien, qui se trouvaient réunis pour cette cérémonie des paroles, très touchantes sur la vierge Marie.

Les membres de la société chorale de l'Eglise Notre-Dame de Roubaix avaient bien voulu répondre à la gracieuse demande qui leur avait été faite par M. le curé et les marguilliers de cette commune ; aussi les avons-nous entendus avec plaisir, nous avons surtout admiré le duo que M. J. Lefebvre, le chef dévoué de cette société, a chanté avec M. H. Desbonnet.

L'Etablissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 mai au 30 septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Coxalgies, Sciatiques, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. GRÉGOIRE, directeur, à Saint-Amand. 38460

Si vous voulez rendre à vos costumes d'été leur fraicheur et leur apprêt, et remettre à neuf vos gilets de soie, de coutil, vos cravates, etc., adressez vous à la **GRANDE TEINTURERIE SONNEVILLE, 11, rue du Vieil-Abreuvoir.** — (*Bien faire attention à cette adresse : en face des Fabriques Parisiennes*).34526

Les arbres fruitiers. — Les personnes qui désirent des renseignements sur la conduite des arbres fruitiers, les trouveront dans le traité d'arboriculture de M. Griffon, professeur en chef de l'école d'arboriculture de Tournai. Ce traité vient de paraître en deuxième édition; on peut se le procurer au bureau du **« Journal de Roubaix,** 17, rue Neuve.

Que faut-il faire ?

C'est le cri d'un siècle aux abois, l'appel affolé d'une population dégénérée dont le sang vicié et appauvri ne suffit plus à maintenir la vie... La décadence physique se révèle de cent façons... Les uns ne digèrent pas ou ont perdu tout appétit... Les autres sont affligés de plaies rebelles, depuis les boutons d'abord insignifiants jusqu'aux eczémas, aux dartres... Ceux-ci sentent leurs forces les abandonner... Ceux-là perdent le sommeil, la mémoire et la sensibilité, tous redoutent l'apoplexie et la paralysie.

Et tous s'écrient : Que faut-il faire ?

A cette question désespérée, M. Lechaux, le populaire pharmacien de la rue Ste-Catherine, 164, à Bordeaux, répond : Purifiez votre sang, lavez-le de tous ses vices et de toutes ses impuretés en employant le roi des dépuratifs végétaux, le Rob Lechaux *aux jus d'herbes*, et vos forces reviendront, les humeurs disparaîtront, le goût de la vie vous reprendra plus vif que jamais.

Ceux qui ne connaissent pas encore cet excellent produit, liront avec intérêt une intéressante étude (50e édition), que M. Lechaux leur enverra gracieusement s'ils la demandent. Il expédie 3 flacons franco pour 12 francs, ou 6 flacons contre 21 fr., mandat. 19573d

TOURCOING

Au Musée. — Dans un précédent article nous avons rappelé brièvement la carrière si bien remplie du R. P. Delahaye dont le nom a été donné à l'une des salles du Musée. Nous allons maintenant passer en revue les différents objets recueillis par notre concitoyen dans ses tournées apostoliques dans l'Archipel des Navigateurs, collection précieuse à plus d'un titre que nous envieraient les musées des grandes villes.

Parmi ces objets, les uns appartiennent à l'histoire naturelle ou à la géologie, d'autres sont des spécimens de la flore du pays, d'autres enfin ont un très grand intérêt au point de vue ethnologique.

Nous adopterons cette classification dans l'énumération que nous nous proposons de faire.

L'archipel Samoa ou des Navigateurs se compose, comme on sait, de plusieurs îles dont quelques-unes sont bordées par des rochers de corail qui s'étendent sur une étendue de plusieurs kilomètres. C'est de ces récifs que proviennent les polypiers, qui garnissent les vitrines du musée et dont les plus intéressants sont de magnifiques branches de corail blanc, rose et rouge et quelques zoophytes tels que l'*omomi*, éponge des îles Tcë au nord de Samoa. A signaler aussi une plante marine, l'*aoa-sami*, dont nous voyons quelques échantillons, et une fort jolie collection de coquillages affectant les formes les plus bizarres et revêtus de l'émail le plus fin : on remarquera l'*œil de chat* très recherché pour la fabrication des boutons.

Parmi les poissons qui fréquentent les côtes de l'archipel de Samoa, il en est un tout particulièment curieux, c'est le *Palolo*. Voici ce qu'en disait le R. P. Delahaye :

« Le poisson merveilleux qui se nomme Palolo est une curiosité à laquelle beaucoup refusent d'ajouter foi ; mais il est impossible, ici, de s'opposer à l'évidence.

»Ce poisson ne se montre qu'un seul jour, pendant une heure, de toute l'année, ou, si vous aimez mieux, une heure d'un jour de deux lunes consécutives. La première pêche a lieu le neuvième jour après la nouvelle lune qui suit l'équinoxe de septembre.

»Cette pêche se fait à l'aurore, au moment où ces poissons commencent à paraître. Peu à peu ils se multiplient tellement qu'ils couvrent la surface de la mer aux environs de la ceinture de récifs qui bordent notre île, et dès que le soleil se lève, ils disparaissent, sans qu'on ne puisse plus en apercevoir un seul, jusqu'à pareil jour de la lune suivante, et à la même heure, puis c'est fini pour toute l'année.

»Presque toujours quand le poisson est abondant à une lune, il est presque nul à la suivante, ou, si on n'en a vu que quelques-uns à la première lune, il sont en grand nombre à la seconde... En outre, la présence de ce singulier poisson est l'annonce de l'époque des grandes pêches. En effet, quelques jours après son apparition, des bancs considérables parcourent les côtes et les borrites abondent. Ces borrites sont des poissons énormes, particuliers à ces parages Aussi, de temps immémorial, les Samoans ont fait du jour où paraît le *Palolo*, le plus grand jour de l'année et il y a une grande fête. On visite les parents et on leur porte, en présent, un petit paquet de palolos renfermés dans quelques feuilles et l'on reçoit, en retour, quelques cadeaux soit en *siapo*, sorte de tapis en écorce battue ou d'autres richesses du pays. »

Un spécimen de *Palolo* renfermé dans une fiole est placé dans l'une des vitrines.

Dans la catégorie des objets appartenant à la géologie nous citerons des morceaux de lave d'un volcan éteint, toutes les îles de l'Archipel des Navigateurs sont de formation volcanique ; voici aussi quelques échantillons de pierre rouge servant à teindre les Siapo dont nous aurons l'occasion de parler. (*A suivre*).

Un dormeur qui tombe d'une hauteur de 8 mètres sans s'éveiller. — Le lecteur est prié de croire qu'il n'y a aucune invention, pas la moindre exagération dans le récit qui va suivre.

Un maître plafonneur de notre ville qui va se marier ces jours-ci, a voulu, en bon patron qu'il est, régaler ses ouvriers à l'occasion de ses adieux à la vie de garçon. Or, vendredi soir, les réunissant dans un cabaret, on porta de nombreuses santés au maître, qui n'oubliait pas ses humbles collaborateurs ; toutefois, on ne dépassa pas les bornes et on n'était *gai* que quand on se sépara.

Un des ouvriers, pensionnaire au *Chat qui fume*, rue du Midi, rentra d'assez bonne heure, prit une tasse de café et gagna ensuite sa chambre au deuxième étage donnant sur la cour. Vers deux heures du matin, les gens de la maison entendirent un coup sourd et descendirent tous effrayés. Que virent-ils ? Leur pensionnaire, en chemise, étendu de son long, respirant encore, mais dont il fut impossible de tirer une parole. On le porta dans son lit, et samedi, à l'heure habituelle, il s'éveilla, ne se plaignant que d'une forte courbature, et ne se souvenant absolument de rien.

Le plafonneur, dans un accès de somnambulisme, avait enjambé l'appui de la fenêtre et était tombé tout d'une pièce dans la cour. Le docteur Dron vint le visiter : rien de brisé, rien de disloqué ! Samedi soir le plafonneur se promenait dans sa chambre et aujourd'hui lundi, nul doute qu'il ne reprenne son *plâtroir*.

FEUILLETON DU 28 MAI. — N° 49

LA CHAMBRE ROUGE

par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

Le cœur de Berthe

VIII

M. Gautier allait répondre évasivement. Mais, sous le regard de Berthe, il revint aussitôt à un sentiment plus avouable.

— Comme la justice elle-même, répondit-il, j'ai pu me laisser égarer par les apparences ; mais aujourd'hui...

— Aujourd'hui ?

— J'affirmerais volontiers qu'il était innocent.

— On l'a condamné, cependant !

— Tout l'accusait.

— Et aucune voix ne s'est élevée pour le défendre ?

— Il était absent.

— Le malheureux ! Comme il a du souffrir !

M. Gautier se tut ; Berthe poursuivait son idée.

— Ne pensez-vous pas, mon père, dit-elle que, dans ces circonstances, nous avons un devoir à remplir

— Lequel ? fit le banquier.

— Pierre Gilbert va demander la révision de son procès.

— On me l'a dit.

— Eh bien c'est à vous, puisque vous l'avez connu, qu'il appartient d'apporter à ce malheureux l'appui de l'autorité que vous donne la considération dont vous jouissiez à juste titre.

— Eh quoi ! tu veux... ?

— Qui pourrait vous arrêter ?

— Mais, pour le servir utilement, il faudrait dénoncer le vrai coupable.

— Le connaissez-vous ?

— Moi

— Il me semble que votre conduite est tout indiquée.

— Tu ne sais pas ce que tu me demandes.

— Je ne vous demande aucun acte devant lequel un honnête homme puisse hésiter.

— Berthe !

— Berthe ferma les yeux pour ne pas voir l'étrange confusion qu'elle remarquait sur les traits de son père.

Il y avait là un mystère ! Quel était-il ? Elle n'osait pousser plus loin ses questions... Et, pour la seconde fois, elle s'effrayait des étranges supçons qui lui venaient.

Elle pressa ses tempes avec force et finit par s'accouder, accablée et défaillante.

— Tu souffres ? interrogea M. Gautier avec sollicitude.

— Oui, un peu, répondit-elle, mais ce ne sera rien.

— Tu as besoin de repos.

— C'est cela.

— Veux-tu que je te laisse ?

— Oui. Le sommeil me fera du bien ; je suis très fatiguée.

— Al